

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

Fontenailles

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 21 mai 2014	prescrite le :
arrêtée le : 13 juin 2016	arrêtée le :
approuvée le : 15 décembre 2017	approuvée le :
modifiée le :	modifiée les :
arrêtée le :	révision simplifiée le :
approuvée le :	mise à jour le :

PIECE N° 5.A
LISTE DES
EMPLACEMENTS
RESERVES

agence d'aménagement et d'urbanisme



hôtel entreprises, rue Marchaisart 77250 HOUJELLES
Tel.: 01.60.70.25.08. Fax.: 01.60.70.29.20

VU pour être annexé à la délibération du :
15 décembre 2017

COMMUNE DE FONTENAILLES
PLAN LOCAL D'URBANISME
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Les emplacements réservés du présent du P.L.U. sont les suivants :

numéro	bénéficiaire	superficie approchée en mètres carrés	destination
1	Commune	9 000 m ²	Aménagements publics légers de loisirs.
2	Commune	1 600 m ²	Aménagement d'un bassin tampon pour les eaux pluviales.

*

* *